

Le 6 juin 2018

Francois-Philippe.Champagne@parl.gc.ca

L'honorable François-Philippe Champagne, P.C.
Ministre du Commerce international
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom d'Unifor pour vous exprimer la profonde frustration de notre syndicat au sujet de votre décision de déposer une loi de mise en œuvre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste au cours des prochaines semaines.

Dans vos remarques au Comité permanent sur le commerce international le 5 juin 2018, vous avez exprimé le désir pour le Canada de faire partie d'une « première vague » de pays membres ratifiant l'accord, suggérant ainsi qu'une législation de mise en œuvre recevrait la sanction royale à l'automne 2018.

Monsieur le Ministre, comme vous le savez très bien, les travailleuses et travailleurs des principaux secteurs d'exportations au Canada sont confrontés à une incertitude économique sans précédent, notamment dans les industries de l'automobile, de l'acier, de l'aluminium et des produits forestiers. Pour ces industries et les chaînes d'approvisionnement associées, le marché nord-américain est d'une importance primordiale. En signalant votre intention de procéder rapidement à la mise en œuvre des modalités du PTPGP, un accord commercial qui accentuera le déséquilibre commercial du Canada, accélèrera un avantage commercial partial dont bénéficient les exportateurs japonais d'automobiles dans le marché canadien, et qui rapporte un avantage marginal (au mieux) à l'économie globale du Canada, est simplement la mauvaise décision à prendre au mauvais moment.

J'apprécie le désir de ce gouvernement d'explorer de nouvelles mesures de diversification commerciale. J'apprécie également que ce gouvernement ait exprimé sa volonté de réfléchir aux échecs de notre modèle commercial actuel et d'explorer de nouveaux objectifs progressistes dans nos relations commerciales mondiales. Malheureusement, le PTPGP ne reflète aucun de ces objectifs et ne devrait pas être ratifié.

Il est difficile de considérer ce projet d'accord autrement que sous l'angle de motifs politiques. Les répercussions économiques projetées de 4,2 milliards de dollars découlant du PTPGP sur le Canada sur une période de 20 ans correspondent approximativement à une seule journée de rendement économique. À notre avis, les risques et l'incertitude que les règles du PTPGP posent pour les industries de l'automobile, des produits laitiers, de la culture et d'autres industries importantes, de même que le système de règlement des différends entre investisseurs et États, dépassent de loin tout bénéfice énoncé.

Il est encore possible de changer de cap ou, à tout le moins, de reporter une mise en œuvre jusqu'à ce que les nouvelles règles gouvernant le commerce en Amérique du Nord et découlant de la renégociation de l'ALENA aient été clarifiées.

Il est impératif que la défense du Canada pour un système commercial mondial « basé sur des règles » comprenne une certaine mesure de cohérence et d'universalité avec nos partenaires commerciaux. C'est tout aussi important pour la concurrence transfrontalière que de maintenir et d'appliquer les droits humains fondamentaux et des normes du travail. Mettre en œuvre le PTPGP dans sa forme actuelle représenterait une politique commerciale incohérente et décousue.

Il me fera plaisir de discuter plus longuement de cette question avec vous. N'hésitez pas à me contacter à mon bureau au 416-497-4110 poste 6555.

Sincèrement,

Jerry Dias
Président national d'Unifor

JD:AD:nmsepb343

c.c. Honorable Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères
Honorable Mark Eyking, président, Comité permanent sur le commerce international
Tracey Ramsay, vice-présidente, Comité permanent sur le commerce international
Dean Allison, vice-président, Comité permanent sur le commerce international
Christopher Berzins, directeur des politiques au ministère du Commerce international du Canada